**Retour du CLUQ pour le Comité de relecture du 12 Juin 2017 du Guide de la Participation**

**1.** Nous avions évoqué, dans l'édito, une continuité, une prise en compte, une mention à la chartre de la démocatie locale de 2009 qui avait fait l'objet d'un gros travail de la part des UQs.

Au final, je ne trouve qu'une phrase très vague sur l'expérience Grenobloise...

"*Notre expérience grenobloise s’ancre dans une histoire démocratique*

*ancienne et toujours vivante. Elle continue à se construire sur notre*

*terreau local riche de ses forces associatives et militantes.*"

--> cela me parraissait important pour l'adhésion de la part des UQs.

**2.** Page 5  
La mise en page de la note est à revoir :

"*À NOTER que les citoyens sont également porteurs*

*d’information*

*et possèdent leur propre réseau de diffusion. Cette*

*information citoyenne*

*est précieuse et vient compléter celle que peut*

*proposer la Ville.*"

--> des passages à la ligne étranges...

**3.** Page 6 :  
Il me semble important de préciser clairement que la prise de décision est faite par les élus

"*La décision finale, prise par les élus, est expliquée par les élus en*

*faisant référence aux avis recueillis.*"

ou alors dans l'intro :

"*Elle*

*permet de mieux identifier les besoins et d’ajuster la*

*décision politique, qui appartient aux élus, en selon les retours des citoyens.*"

**4.** Page 7 :

Attention, peut-etre confus de parler de consultation dans ce chapitre consacré à la concertation.

"*Un temps d’information est proposé aux citoyens*

*au début du projet. Il permet de présenter le calendrier,*

*la méthode de consultation concertation, les invariants*

*et les acteurs consultés.*"

**5.** Page 8 : co-construction.  
  
Je reviens encore une fois sur ce point :

"*Suite au premier comité de pilotage, un premier*

*temps d’information public est proposé aux citoyens.*

*Il permet de présenter le calendrier, la*

*méthode de co-construction, les invariants et les*

*acteurs impliqués.*"

--> nous aurions aimé que ce premier comité de pilotage puisse être public, et publicisé.

--> J'ai compris la difficulté d'une telle entreprise...  
--> cependant, ne peut-on imaginer que dans certains cas, cela pourrait être possible et utile pour ce qui est de la transparence affichée sur un projet.  
     Ne peut-on alors, mettre que cette première réunion du comité de pilotage, quand c'est possible, pourra être réalisée publiquement.

**6.** dernière page

"... des agents

de la Ville de Grenoble en charge de piloter des démarches

participatives et des élus municipaux."

--> les agents de la ville étaient tous "en charge de piloter des démarches participatives" ?  
Je me pose juste la question de l'opportunité de préciser cela... "des agents de la ville" me parait suffisant.

**Gilles Namur**